



On concerta autour du lac

LES MOBILITÉS EN DÉBAT

liaisons
Ouest
du lac
d'Annecy

ÉDITO

La mobilité est au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Vous avez été nombreux à pointer ce sujet au cours des réunions publiques du projet de territoire « Imagine le Grand Annecy ». Les attentes sont fortes en matière d'amélioration des transports et des conditions de circulation. Nous vous proposons aujourd'hui de débattre de deux projets, distincts mais liés, que nous vous soumettons. Ces deux concertations se déroulent en même temps pour offrir une vision plus juste et plus cohérente des problématiques de déplacement de notre territoire.

Le Plan de déplacements urbains (PDU) du Grand Annecy vise à bâtir un projet pour les mobilités à l'horizon 2030. Les orientations proposées sont le fruit d'une réflexion commune engagée dès 2016 avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Le projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy a pour objectif d'améliorer les déplacements autour du lac, notamment sur la rive Ouest jusqu'à Faverges avec la création d'un Bus à haut niveau de service et la fin du contournement d'Annecy grâce à un tunnel sous le Semnoz.

Nous mettons en œuvre un dispositif de concertation ambitieux pour créer l'espace d'échange et de partage qui offre à tous la possibilité de s'exprimer. Saisissez-vous des projets et venez participer !



Christian Monteil
Président du Département
de la Haute-Savoie



Jean-Luc Rigaut
Président du
Grand Annecy

Du 17 octobre au 31 décembre, exprimez-vous !



Participez aux concertations publiques sur les projets de mobilité :

**Liaisons Ouest du lac d'Annecy et
Plan de déplacements urbains du Grand Annecy.**

- Rendez-vous aux réunions publiques et aux ateliers thématiques.
- Prenez connaissance du dossier de concertation complet et des différentes études menées sur le site www.liaisonsouest-lacannecy.fr pour le projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy et sur le site www.grandannecy.fr pour le PDU.
- Exprimez-vous sur le projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy grâce au forum internet du site. Vos commentaires et réflexions seront officiellement enregistrés et pris en compte pour le bilan de concertation.
- Suivez l'actualité de la concertation sur les sites internet et inscrivez-vous pour recevoir la lettre d'information par mail.
- Suivez les concertations et réagissez sur les réseaux sociaux.



Inscrivez-vous pour recevoir les prochains numéros de la lettre d'information qui seront diffusés exclusivement par mail. Un dernier numéro sera diffusé en boîte aux lettres pour faire le bilan de la concertation. **Rendez-vous sur www.liaisonsouest-lacannecy.fr**

La concertation, un temps pour donner votre avis

Les concertations publiques s'ouvrent le 17 octobre. C'est le moment pour les décideurs publics de vous informer de manière transparente et complète sur les projets proposés et de recueillir vos avis. C'est un moment d'échanges et de débats pour que chaque citoyen puisse s'impliquer dans les projets majeurs qui le concernent.

Deux concertations, comment ça marche ?

Pour donner une vision cohérente des enjeux de mobilité, le Département de la Haute-Savoie et le Grand Annecy ont décidé de mener les concertations sur ces deux projets en même temps. Certaines réunions publiques seront communes. Cependant, ces projets sont bien distincts et malgré leurs interactions, ils n'ont ni les mêmes objectifs, ni les mêmes temporalités.

Et à quoi ça sert ?

Une concertation n'est pas un référendum. Ce moment de démocratie participative a pour objectif l'expression de tous. C'est un échange d'arguments et de points de vue. Celui-ci contribue à enrichir les projets et peut également remettre en cause leur bien-fondé. Toutes ces contributions aident le maître d'ouvrage dans sa prise de décision.

Le Plan de déplacements urbains (PDU) du Grand Annecy

Le Plan de déplacements urbains (PDU) **détermine les principes d'organisation du transport des personnes et des marchandises, de la circulation et du stationnement** sur le territoire du Grand Annecy, autorité organisatrice de la mobilité.

Le Plan de déplacements urbains est un document de planification, défini par le Code des Transports, obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Ce PDU est établi pour une **durée de 10 ans**.

Une ambition

- Concilier le dynamisme du territoire avec une amélioration de la qualité de vie et de l'air, en plaçant l'habitant et les acteurs du territoire au cœur du développement d'une mobilité durable.

Trois objectifs

- Allier mobilité durable et développement du territoire.
- Favoriser un changement de pratiques de mobilité.
- Garantir les conditions d'un cadre de vie de qualité.



www.grandannecy.fr

Liaisons Ouest du lac d'Annecy Un projet global de liaisons associant tunnel et Bus à haut niveau de service

Ce projet a pour ambition d'améliorer la circulation et les déplacements sur les deux rives du lac d'Annecy pour une meilleure qualité de vie des habitants et un accompagnement nécessaire du développement de ce territoire. Le projet prend en compte tous les enjeux environnementaux associés à sa réalisation.

4 axes majeurs du projet

- L'aménagement de la RD1508 entre Annecy et Duingt pour permettre la mise en place d'une ligne de Bus à haut niveau de service (BHNS) entre Annecy et le Pays de Faverges.
- La réalisation d'un tunnel sous le massif du Semnoz avec ses raccordements aux voiries existantes.
- Une Nouvelle voie urbaine (NVU) qui reliera le carrefour de la Croisée et l'entrée Nord du tunnel à Vovray.
- La réalisation de nombreux parcs-relais sur le tracé du BHNS.



www.liaisonsouest-lacannecy.fr

La concertation publique

Deux projets, deux débats, des liens et des opérations communes

Du 17 octobre au 31 décembre
Un dispositif pour vous informer, débattre et recueillir votre expression

L'expérience de l'utilisateur au cœur de la concertation

L'un des principes forts de la concertation est l'égalité de la parole et la reconnaissance de l'expertise d'usage du citoyen. L'expérience du quotidien, la connaissance des lieux, des trajets et itinéraires, les routines que l'on met en place, les obstacles que l'on rencontre sont autant d'informations capitales pour compléter le savoir professionnel et éclairer la décision publique.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Des réunions en présence des élus et des services, ouvertes à tous, où seront présentés les projets durant une vingtaine de minutes. Le reste des réunions sera consacré au dialogue avec vous. Venez nombreux échanger avec les porteurs des projets et les élus.



Réunion publique du dispositif Imagine le Grand Annecy

La concertation n'est pas qu'une procédure qui commence le 17 octobre. C'est un travail qui a déjà débuté sur le PDU avec les groupes de travail associant acteurs économiques, institutionnels et associatifs depuis 2016 et sur le projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy lors des différents temps d'échange avec les associations.

LES ATELIERS

Les ateliers ont vocation à travailler plus en profondeur sur certains sujets comme la qualité de l'air, l'urbanisme ou encore les transports en commun. Venez rencontrer des experts, échanger avec eux. Venez co-produire et vous immerger dans les sujets pour faire émerger des idées et perspectives. L'inscription est ouverte à tous, dans les limites des places disponibles.



Atelier du dispositif Imagine le Grand Annecy

LES SITES INTERNET

Le projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy dispose de son propre site : www.liaisonsouest-lacannecy.fr

Vous pourrez y trouver le dossier de concertation ainsi que toutes les études se rapportant au projet. Vous pourrez suivre l'actualité de la concertation et les dates des différents rendez-vous.

Pour le PDU, rendez-vous sur le site www.grandannecy.fr, où vous serez dirigés dès la page d'accueil sur l'espace du PDU. Là aussi, vous trouverez tous les documents liés au projet, le dossier de concertation et les différents rendez-vous programmés.

LE FORUM ET LA CARTE DEUX OUTILS INTERACTIFS

Rendez-vous sur le forum officiel de la concertation du projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy sur le site www.liaisonsouest-lacannecy.fr

Vous pourrez ainsi poster vos messages qui deviendront publics et seront pris en compte. Vous pourrez également répondre ou enrichir les posts d'autres contributeurs. Une carte interactive vous permettra de cibler tel ou tel point du tracé pour y faire une remarque spécifique. Et bien sûr, n'oubliez pas les registres en mairie sur lesquels vous pouvez aussi laisser vos avis.

Vous pouvez également poser vos questions et donner votre avis sur les adresses mail :
concertationpdu@grandannecy.fr
concertation@liaisonsouest-lacannecy.fr

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy met en place une page Facebook ainsi qu'un compte Twitter pour vous informer.

Suivez et réagissez à la concertation :

#concertationLOLA
@concertationLOLA



LES EXPOS ET LES VISITES

Une expo de chaque projet sera visible dans les mairies concernées. Un autre jeu de ces expos ira à la rencontre des publics dans les lieux de passage, les marchés et les entreprises pour faire découvrir les projets et inciter les gens à participer.

Dans le cadre de la concertation sur le projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy, le Département et le Grand Annecy vous proposent de découvrir en bus le tracé et des secteurs clés du projet.

La CNDP acteur des concertations

La Commission nationale du débat public est une autorité administrative indépendante dont la mission est d'informer les citoyens et de faire en sorte que leur point de vue soit pris en compte dans le processus de décision lors de l'élaboration des grands projets d'aménagement : « Vous donner la parole et la faire entendre. »

Selon les cas, la CNDP peut organiser elle-même un débat public ou désigner un garant chargé de veiller avec impartialité au respect des principes de transparence de l'information et d'équivalence de toutes les prises de parole pendant la concertation.

INTERVIEW

Isabelle Barthe, garante des concertations désignée par la CNDP

Isabelle Barthe intervient depuis 2013 pour la Commission nationale du débat public en tant que garante de concertations ou membre de commissions en charge de débats publics.

Quel est votre rôle pour ces deux concertations ?

Depuis 2016, le champ de la participation du public au dialogue environnemental s'est élargi : les projets d'infrastructure, mais aussi les plans et programmes qui ont un impact sur notre environnement sont concernés. Le PDU fait l'objet d'une concertation sous l'égide d'un garant désigné par la CNDP. En ce qui concerne la concertation sur le projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy, les deux collectivités ont souhaité que la CNDP les conseille et les accompagne. Dans les deux cas, je ne porte pas de jugement sur les projets, mais dois m'assurer que les dispositifs de concertation permettent un débat sincère et loyal, ce qui suppose une information complète, transparente et accessible, et que tous les points de vue puissent s'exprimer.

À quoi doivent aboutir ces concertations ?

La concertation doit donner au public les moyens de s'exprimer sur un projet, le critiquer, le soutenir, l'amender, voire apporter des solutions alternatives. La finalité est d'éclairer la décision du maître d'ouvrage. Ce n'est pas un référendum, il s'agit d'un débat d'idées. La démocratie participative ne concurrence pas la démocratie représentative, mais elle la complète et le maître d'ouvrage reste décideur de la poursuite ou non de son projet à l'issue de la concertation. Mais il doit apporter des réponses, justifier ses choix et rendre des comptes. Il y a une traçabilité de tout ce qui a été versé au débat.

Comment rendez-vous compte ?

Je tirerai un bilan de chacune de ces deux concertations, qui seront publiés. Je reste un recours pour le public si celui-ci estime que les dispositifs de concertation ne satisfont pas aux critères de transparence et de loyauté inscrits dans la charte de participation du public. Je peux être interpellée et intervenir en ce cas ; voici les adresses auxquelles le public peut me solliciter :

Par email : garante.concertation-pdu@gmail.com
garante.concertation-lola@gmail.com

Par courrier : Garante de la concertation PDU
ou Garante de la concertation LOLA
18 rue du Pré d'Avril - Annecy-le-Vieux 74940 Annecy

AGENDA des concertations



■ Concertation du Plan de déplacements urbains

○ Concertation des liaisons Ouest du lac d'Annecy

Réunions publiques

■ ○ **Annecy**
Salle Eugène Verdun - Bonlieu
17 octobre - 19 h

○ **Faverges**
Salle polyvalente
8 novembre - 19 h

■ **Alby-sur-Chéran**
Salle Plaimpalais
13 novembre - 19 h

■ **Épagny Metz-Tessy**
Salle Aravis
14 novembre - 19 h

■ ○ **Sevrier**
Complexe d'animation
19 novembre - 19 h

■ **Annecy**
Salle Eaux et Forêts
21 novembre - 19 h

■ **Fillière**
Salle Tom Morel
22 novembre - 19 h

■ ○ **Veyrier-du-Lac**
Salle de la Veyrière
13 décembre - 19 h

Ateliers

○ Le renouvellement urbain

○ Les transports en commun en rive Ouest

■ ○ Trafic et qualité de l'air

○ Les trajets domicile-travail (Annecy - Pays de Faverges)

○ La découverte en bus du tracé avec des visites sur des secteurs urbains en projet

Inscrivez-vous sur le site internet www.liaisonsouest-lacannecy.fr pour participer aux ateliers et aux visites en bus.

Expos

Deux expos, l'une sur le Plan de déplacements urbains, l'autre sur le projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy, seront visibles dans les mairies concernées par les projets. On pourra également les voir en balade en duo sur le territoire du Grand Annecy. L'exposition sur le projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy sera également présente sur le territoire de la Communauté de Communes des Sources du Lac.

Rendez-vous sur les sites :

www.liaisonsouest-lacannecy.fr
www.grandannecy.fr

pour suivre le parcours des expos et aller à leur rencontre.

Et inscrivez-vous à la visite en bus du tracé du projet de liaisons Ouest du lac d'Annecy pour découvrir des secteurs clés du projet.

